



PV 448 DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019

GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD.

Nouvelle saison

Rappel des principales dates de reprise ;

1^{er} tour Festival U 13 et Coupe du Groupement le 14 septembre.

Reprise U9-U11 et championnat U13 le 21 septembre.

Journée d'accueil des U7 le samedi 28 septembre en demi-journée sur les installations du VENISSIEUX Fc Stade L.GERIN.

Calendrier du foot d'animations en ligne sur le site du District dans documents à télécharger.

Ne tardez pas à nous fournir vos informations et inscriptions, la permanence du groupement est ouverte tous les lundis sauf vacances scolaires a partir de 17h.

Compte rendu de l'Assemblée Générale du GLM du 7 septembre.

Le club de CHASSIEU DECINES FC nous a accueillis pour cette assemblée traditionnelle.

Ont assistés à cette réunion Mr A.STAL représentant le Chassieu Décines FC ainsi que F.DEQUESNE Mrs S.GOURDAIN ;C.BOURLIOUX ;M.BLANCHARD ; C.BERGER -VACHON tous membres du Comité Directeur du District ;Mrs S.RICHARD ;J.HERNANDEZ ; E.ELLOH pour la commission technique.

Après quelques mots sur la structure du club de CHASSIEU DECINES, il a été fait un bref retour sur la saison passée que vous retrouverez sur le PV Spécial assemblée du DR des rapports des commissions.

Présentation des membres du groupement et de leur commission qui font un travail formidable.

Quelques consignes et évocations du DR sur les actions à venir (nouvelles lois du jeu en arbitrage ; caisse de péréquation mise en place à effet immédiat pour les seniors D3 et U17 D1 opération qui se rajoute à l'existant ; le foot Adapté pour les personnes souffrant d'handicap ;le contrôle des licences du foot d'animation sur les terrains par les membres du comité directeur ;également la présence de ces même membres sur les matchs arbitrés par des filles car elles sont quelques peu chahutées ce qui est inadmissible)

Evocation des problèmes rencontrés sur Foot Club pour inscrire des équipes en foot d'animation, retour sur les horaires des rencontres, demande de clubs sur la possibilité de faire jouer les U 7 à 9H30 sous condition pour libérer des créneaux à 11h (problématique du GLM beaucoup d'équipe pour un seul terrain) sera évoqué leur d'un prochain comité directeur.

Distribution des diplômes étoiles pour la saison 2019-2020 à afficher à un endroit visible.

Informations de la commission technique sur les formations, les différentes détections, stages etc...avec beaucoup d'échanges parmi les clubs présents.

Remise de médailles aux heureux récipiendaires et verre de l'amitié pour clôturer cette sympathique assemblée.

Remerciements au club de CHASSIEU DECINES de nous avoir reçu, aux membres du comité directeur et à toute les personnes présentes.

Bonne continuation à S.RICHARD qui après 20 ans de service quitte le District pour rejoindre la maison voisine la Ligue.

Les absents ayant toujours tort, outre le fait qu'ils n'ont pas eu les informations de l'assemblée, et que nous espérons des renseignements sur leur engagement d'équipes ces clubs seront amendés de 93€.

FCL – AS BUERS -FC ROULE MULATIERE - UGA – FEYZIN – UNITED FC – LYON SPORT METROPOLE - CORPS ST FONTS.

Toutes les infos de la commission technique sont ou seront en ligne sur le site du District ainsi que les modifications des lois du jeu (foot à11) commission arbitrage. Documents également à retrouver tout ce qui concerne le foot d'animation. Un mail a été envoyé aux clubs avec tous les documents nécessaires (feuilles de matchs ;d'effectifs etc....pour démarrer la saison dans de bonnes conditions)



PV 448 DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019

Coordonnées des commissions du groupement (attention aux adresses mails qui ont changées) toujours également par précaution envoyer en copie à l'adresse principale du groupement. Merci.

GROUPEMENT LYON -METROPOLE

SAISON 2019-2020

Siège : 93 Rue du 4 août 69100 VILLEURBANNE (1^{er} étage)

Adresse Postale : BP 11233 69607 VILLEURBANNE CEDEX

Horaires : Uniquement les **lundis** ouvrables de 17h00 à 20h00 Tél. et Fax : **04 78 84 18 48**

Adresse email : lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

COMPOSITION DU BUREAU

PRESIDENT : Mr BLANCHARD Jean-François - Tél. : **06 80 77 63 43**

Contrôle des feuilles de matchs, accueil téléphonique : Mme BLANCHARD Christine

LES COMMISSIONS

COUPE L. GUICHARD: Mr MOLINARI Hervé 04 78 58 40 61 ou 06 13 65 10 13

COUPE GLMU 17 : Mr MOLINARI Hervé 04 78 58 40 61 ou 06 13 65 10 13

COUPE GLMU 15 : Mr MOLINARI Hervé 04 78 58 40 61 ou 06 13 65 10 13

FESTIVAL U 13 : Mr FARGET Olivier 06 61 12 95 56 u13glm@yahoo.fr

COMMISSION U 13 : Mr FARGET Olivier 06 61 12 95 56 u13glm@yahoo.fr
Melle DI NOTA Myriam 06 62 75 60 77

COMMISSION U 11 : Melle BLANC Séverine u11glm@laposte.net

COMMISSION U 9 : Mr COIGNOT Thierry u9glm@free.fr

COMMISSION U 7 : Mr MOUNIER Christian 06 68 03 65 42 glmu7@free.fr

COMMISSION COUPE U15 - U17 - SENIORS

Présent : *MOLINARI Hervé*

Nous préciser par mail à l'adresse du groupement la division et le numéro de l'équipe.

Rappel les équipes engagées en Coupe du RHONE en cas d'élimination au 32^{ème} de finale ne rentrent pas automatiquement en Coupe GLM il faut les inscrire.

COUPE GUICHARD

Engagements à vérifier : UGA - FEYZIN – FC REUSSITE – JS IRIGNY 2 équipes – AS BELLECOUR – AS CONFLUENCE – MAIA SONNIER – FC GERLAND 2 équipes -ES TRINITE – USM P.BENITE – PORTUGAIS DE ST FONS – CO ST FONS – FC ST FONS – VENISSIEUX FC – ASVEL – AS BUERS – FC LATINO – US MEYZIEU – ASAV – CHARLY 2 équipes

Nous indiquer le niveau de l'équipe et son numéro. Merci.

COUPE U 17

Engagements à vérifier : CHASSIEU DECINES FC - UGA - JS IRIGNY – AS BELLECOUR – ES TRINITE – USM P.BENITE – VENISSIEUX FC – ASUL – ASVEL – ASAV – US MEYZIEU 2 équipes – CHARLY – AS MONTCHAT 2 équipes

Nous indiquer le niveau de l'équipe et son numéro. Merci.

COUPE U 15

Engagements à vérifier : UGA 2 équipes - ASBGL – CHASSIEU DECINES FC – JS IRIGNY – AS BELLECOUR – FCL – ES TRINITE - CS LYON – USM P.BENITE – CO ST FONS – VENISSIEUX FC – ASUL – ASVEL 2 équipes AS BUERS - ASAV – VILLEURBANNE UNITED FC – US MEYZIEU 3 équipes – CHARLY – AS MONTCHAT 3 équipes

Nous indiquer le niveau de l'équipe et son numéro. Merci.

COMMISSION U13

Présents : *Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)*

RAPPEL : Samedi à 14 H 00 (horaire légal) : (J1) 21/09/2019 – (J2) 28/09/2019 – (J3) 19/10/2019 – (J4) 09/11/2019 – (J5) 16/11/2019 – (J6) 23/11/2019 – (J7) 07/12/2019.

Journée de Match retard : samedi 14 décembre 2019 (Attention à ne pas prendre de tournoi au cas où, Merci).



PV 448 DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019

Liste des équipes inscrites par foot-club pour le championnat U13 en date du 9 septembre 2019 (**76 équipes**) : OLYMPIQUE LYONNAIS (3) – ASUL (1/2) - ASVEL (1/2/3/4/5F) - CO SAINT FONTS (1/2) - US MEYZIEU (3/4/5/6) - ES CHARLY (1) – UGA DECINES (1/2/3/4F) – FCBE FEYZIN BELLE ETOILE (1/2) - FC LYON (3/4/5/6/7F/8/9/10F) - JS IRIGNY (1) - FC ROULE LA MULATIERE (1) - AS BUERS (1/2/3) – USM PIERRE-BENITE (1) - AS MONTCHAT (1/2/3/4/5/6/7/8) - ES TRINITE (1/2/3/4) - AS BELLECOUR-PERRACHE (3/4) - AS ALGERIENNE VILLEURBANNE (1/2) - FC GERLAND (1/2/3/4/5) - CDFC CHASSIEU-DECINES (3/4/5F) - AS BRON GRAND LYON (1/2/3) - CS LYON 8^{ème} (1/2/3) - VILLEURBANNE UNITED FC (1/2/3) – VENISSIEUX FOOTBALL CLUB (3/4/5/6/7F) - SC BRON TERRAILLON LA PERLE (1/2/3).

Liste des Equipes Féminines U13 enregistrées : Equipes enregistrées au lundi 9 septembre 2019 :

CDFC CHASSIEU-DECINES 5F / JS IRIGNY 2F / ASVEL 5F / UGA DECINES 4F / VENISSIEUX FC 7F / FC LYON 7F / FC LYON 10F.

Si vous avez des équipes féminines dans vos clubs, merci de nous faire un mail rapidement pour nous en informer et surtout merci de nous indiquer son numéro.

Courriers, Fax, Courriels des clubs :

FC GERLAND : Mail reçu de Mme PIN Amélie dirigeante au sein de la section féminine du club le 30 août 2019 nous informant de l'inscription d'une équipe féminine en catégorie U13, nous attendons toujours la confirmation du numéro de l'équipe, **merci de nous tenir informé très rapidement.**

Toujours aucune information sur le numéro de l'équipe féminine en date du lundi 9 septembre 2019.

FC LYON : Mail reçu de Mr LARRET Antoine correspondant du club le vendredi 6 septembre 2019 nous informant de l'inscription de deux équipes féminines en catégorie U13, celle-ci porteront les numéros 7F et 10F.

VILLEURBANNE UNITED FC : Mail reçu de Mr Greg DAVEN responsable du football d'animation du club le 6 septembre 2019 nous informant du retrait de l'équipe 4 en catégorie U13.

ASUL : Mail reçu de Mr SAHRAOUI Tahar vice-président du club le samedi 7 septembre 2019 nous informant du retrait de l'équipe 4 en catégorie U13.

CS LYON 8^{ème} : Suite à une discussion avec le représentant du club lors de l'assemblée générale du samedi 7 septembre 2019, celui-ci nous informe par voie orale que le club retire deux équipes en catégorie U13 qui avaient été engagées auparavant par foot-club.

Nous attendons une confirmation écrite de la part du club.

USM PIERRE-BENITE : Mail reçu de Mr Hassen responsable de la catégorie U13 du club le mardi 10 septembre 2019 à 11 H 32 nous informant que le club de l'USM PIERRE-BENITE n'avait qu'une seule équipe U13 d'engagée. Après vérification dans les fichiers de foot-club, nous avons trouvés 4 équipes U13 enregistrées en date du 9 septembre 2019. Nous avons fait passer à plusieurs reprises sur les PV, les équipes susceptibles d'être engagées en coupe et championnat. C'est vraiment dommage que nous n'ayons pas été avertis plus tôt, ce qui nous aurait permis de gagner du temps pour préparer le championnat U13.

COMMISSION FESTIVAL U13

Présent : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

RAPPEL : Samedi à 14 H 00 (horaire légal) : (Tour n°1) 14/09/2019 – (Tour n°2) 12/10/2019 – (Tour n°3 – Finale du Groupement) 30/11/2019 – (Tour n°4 – Finale Départementale) 04/04/2020.

Journée de Match retard : samedi 14 décembre 2019 (Attention à ne pas prendre de tournoi au cas où, Merci).

RAPPEL IMPORTANT : Pour pouvoir jouer, vos joueurs ou joueuses doivent avoir une licence en règle, si vous ne la possédez pas encore, et que celle-ci a été demandée, le joueur ou la joueuse doit toujours présenter une pièce d'identité officielle ou non comportant une photographie et un certificat médical de non contre-indication à la pratique du football (original ou copie), établi au nom du joueur, et comportant le nom du médecin, la date de l'examen médical et sa signature manuscrite.

La fourniture du bordereau de demande de licence sur lequel figure le certificat médical établi par le médecin vaut certificat médical à condition que celui-ci comporte le nom du médecin, la date de l'examen médical, la signature manuscrite et son cachet.

Sans ces deux documents, le joueur ne pourra pas figurer sur la feuille de match ni prendre part à la rencontre

CES DISPOSITIONS S'APPLIQUENT A TOUTES LES CATEGORIES DE JOUEURS SANS AUCUNE DEROGATION POSSIBLE.



PV 448 DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019

Merci de noter sur la feuille de match, la date de naissance (et non LD ou autre chose) en lieu et place du numéro de licence, ceci afin de pouvoir effectuer les vérifications nécessaires.

Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux du Festival U13 :

- Lors du tirage au sort du Festival U13, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match et les feuilles de l'épreuve de jonglerie dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.
- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football dans l'onglet groupement puis foot d'animation à cette adresse :
- Feuille de match et règlement du Festival U13 (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : <https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-match-Coupe-U13.pdf>
- Feuille d'effectifs et de jongles du Festival U13 (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : <https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf>
- Le club recevant doit (suite au tirage et à la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

Règlement du Festival U13 : Horaire Obligatoire (14 H 00) :

- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.
- Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40**.
- Début des rencontres à **14 H 00** précise (Horaire Obligatoire).
- Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.
- L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.
- Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).
- Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).
- Ballon taille N°4
- Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.
- Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.
- Coups francs directs ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.
 - Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
- Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
- Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
- Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.

En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:

- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
- Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.

ATTENTION :

- Pour le bon déroulement des plateaux du "Festival U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
- Tous les enfants doivent participer.

Classement :

S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.



PV 448 DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019

Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie : L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.

Déroulement de l'épreuve de jonglerie : Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie. Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe). Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

Objectif :

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

Comptage des points : Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9^{ème}, le meilleur 10^{ème} et enfin le meilleur 11^{ème}.

1^{er} tour : Samedi 14 septembre 2019 à 14 H 00 (Horaire Obligatoire).

Poule 1 : CDFC CHASSIEU-DECINES 1 / SC BRON TERRAILLON LA PERLE 1 / JS IRIGNY 1 / FC ROULE LA MULATIERE 1 (Stade Romain Tisserand)

Poule 2 : US MEYZIEU 1 / COM SAINT FONS 1 / AS MONTCHAT 1 / AS BELLECOUR-PERRACHE 1 (Stade des Sèrvizières)

Poule 3 : FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 1 / ES CHARLY 1 / AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 1 / FC GERLAND 1 (Stade Jean Bouin)

Poule 4 : ASVEL 1 / AS BUERS 1 / ASUL 1 / ES TRINITE 1 (Stade des Iris)

Poule 5 : AS BRON GRAND LYON 1 / UGA DECINES 1 / FC LYON 1 / OLYMPIQUE LYONNAIS 1 (Stade Jean Jaurès)

Poule 6 : VENISSIEUX FC 1 / VILLEURBANNE UNITED FC 1 / CS LYON 8^{ème} 1 / USM PIERRE-BENITE 1 (Stade Auguste Delaune)

16 équipes seront qualifiées pour le tour suivant du samedi 12 octobre 2019.

Les deux premières équipes des Poules 1/2/3/4/5/6 seront directement qualifiées.

Les quatre meilleures troisièmes des Poules 1/2/3/4/5/6 seront directement qualifiées.

COMMISSION COUPE DE GROUPEMENT U13

Présent : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

RAPPEL : Samedi à 14 H 00 (horaire légal) : (Tour n°1) 14/09/2019 – (Tour n°2) 12/10/2019 – (Tour n°3) 30/11/2019 – (Tour n°4) 04/04/2020 – (Finale) date à programmer.

Journée de Match retard : samedi 14 décembre 2019 (Attention à ne pas prendre de tournoi au cas où, Merci).

RAPPEL IMPORTANT : Pour pouvoir jouer, vos joueurs ou joueuses doivent avoir une licence en règle, si vous ne la possédez pas encore, et que celle-ci a été demandée, le joueur ou la joueuse doit toujours présenter une pièce d'identité officielle ou non comportant une photographie et un certificat médical de non contre-indication à la pratique du football (original ou copie), établi au nom du joueur, et comportant le nom du médecin, la date de l'examen médical et sa signature manuscrite.

La fourniture du bordereau de demande de licence sur lequel figure le certificat médical établi par le médecin vaut certificat médical à condition que celui-ci comporte le nom du médecin, la date de l'examen médical, la signature manuscrite et son cachet.

Sans ces deux documents, le joueur ne pourra pas figurer sur la feuille de match ni prendre part à la rencontre

CES DISPOSITIONS S'APPLIQUENT A TOUTES LES CATEGORIES DE JOUEURS SANS AUCUNE DEROGATION POSSIBLE.



PV 448 DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019

Merci de noter sur la feuille de match, la date de naissance (et non LD ou autre chose) en lieu et place du numéro de licence, ceci afin de pouvoir effectuer les vérifications nécessaires.

Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux de coupe de Groupement :

- Lors du tirage au sort de la coupe de groupement, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match et les feuilles de l'épreuve de jonglerie dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.

- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football dans l'onglet groupement puis foot d'animation à cette adresse :

- Feuille de match et règlement de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :

<https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-match-Coupe-U13.pdf>

- Feuille d'effectifs et de jongles de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :

<https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf>

- Le club recevant doit (suite au tirage et à la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

Règlement de la Coupe de Groupement catégorie U13 :

- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.

- Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40**.

- Début des rencontres à **14 H 00** précise.

- Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.

- L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.

- Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).

- Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).

- Ballon taille N°4

- Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.

- Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.

- Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.

- Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.

- Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.

- Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m

- Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.

- Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.

En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:

- Se fera à la pièce pour les poules de 4.

- Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.

ATTENTION :

- Pour le bon déroulement des plateaux de la "Coupe U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)

- Tous les enfants doivent participer.

Classement :

S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.

- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.

- Goal average général.



PV 448 DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019

Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie : L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.

Déroulement de l'épreuve de jonglerie : Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie. Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe). Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

Objectif :

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

Comptage des points : Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9^{ème}, le meilleur 10^{ème} et enfin le meilleur 11^{ème}.

Courriers, Fax, Courriels des clubs :

AS MONTCHAT (Poule 13) : Mail reçu de Mr CORMIER Franck responsable des plannings du football réduit du club le vendredi 6 septembre 2019 nous informant qu'en raison des soucis d'occupation du Stade Marc Vivien Foé, les rencontres de la coupe de Groupement poule 13 se dérouleront exceptionnellement avec l'accord de la commission U13 à la plaine des jeux de Gerland sur le terrain n° 11 à 10 H 00. Un mail a été fait par le club de l'AS MONTCHAT avec copie au Groupement en date du 6 septembre 2019. Un mail de la commission U13 a été fait à tous les clubs de cette poule pour valider ce changement de lieu et d'horaire.

Merci de valider l'inscription par foot-club, celle-ci intégrera **la poule 14** en lieu et place du CS Lyon 8^{ème} 5.

ASUL (Poule 10) : Mail reçu de Mr SAHRAOUI Tahar vice-président du club le samedi 7 septembre 2019 nous informant du retrait de l'équipe 4 en catégorie U13. Nous retirons cette équipe de la poule 10 et la remplaçons par un exempt et cela fera une poule de 3 équipes.

AS MONTCHAT : Mail reçu de Mr CORMIER Franck responsable des plannings du football réduit du club le samedi 7 septembre 2019 nous informant que l'équipe 8 n'apparaît pas en coupe de Groupement. Après vérification, nous n'avons que 6 équipes inscrites en coupe de Groupement le jour du tirage, l'équipe 1 étant engagée en Festival U13, c'est donc les équipes 2/3/4/5/6/7 qui sont en coupe de Groupement.

CS LYON 8^{ème} (Equipe 4 – Poule 7) : Suite au message donné par le représentant le club lors de l'assemblée générale de début de saison le samedi 7 septembre 2019, celui-ci nous informant par voie orale que le club retirait son équipe 4 qui avait été inscrite auparavant.

CS LYON 8^{ème} (Equipe 5 – Poule 14) : Suite au message donné par le représentant le club lors de l'assemblée générale de début de saison le samedi 7 septembre 2019, celui-ci nous informant par voie orale que le club retirait son équipe 5 qui avait été inscrite auparavant par foot-club et qui était présente en poule 14. Nous retirons cette équipe de la poule et la remplaçons par un exempt.

Poule 7 : Suite au retrait de l'équipe du CS LYON 8^{ème} 4 en poule 7, et au rajout d'une équipe à l'AS MONTCHAT, nous supprimons celle-ci et dispatchons les équipes dans les poules de 3 équipes.

L'équipe 3 de l'ES TRINITE est basculée en **poule 14** au FC LYON en lieu et place de l'exempt.

L'équipe 3 de l'ASVEL est basculée en **poule 10** au CO ST FONS en lieu et place de l'ASUL 3.

L'équipe 3 de du FC Gerland est basculée en **poule 13** à l'AS MONTCHAT en lieu et place de l'exempt.

USM PIERRE-BENITE (Poule 1) : Mail reçu de Mr Hassen responsable de la catégorie U13 du club le mardi 10 septembre 2019 à 11 H 32 nous informant que le club de l'USM PIERRE-BENITE n'avait qu'une seule équipe U13 d'engagée. Après vérification dans les fichiers de foot-club, nous avons une équipe engagée en Festival U13 (1) et une équipe engagée en coupe de Groupement U13 (2) ?



PV 448 DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019

1^{er} tour : Samedi 14 septembre 2019 à 14 H 00.

Poule 1 : AS MONTCHAT 5 / FC LYON 6 / AS BUERS 2 (Stade FOE) **15H30**

Poule 2 : AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 2 / AS MONTCHAT 2 / FC GERLAND 2 / VENISSIEUX FC 2 (Stade Ahmed Mokrane)

Poule 3 : ES TRINITE 4 / FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2 / US MEYZIEU 4 / VENISSIEUX FC 4 (Stade Jules Bavozet)

Poule 4 : FC GERLAND 4 / UGA DECINES 2 / VENISSIEUX FC 5 / US MEYZIEU 3 (Stade des Channées)

Poule 5 : FC LYON 5 / AS BELLECOUR-PERRACHE 3 / US MEYZIEU 5 / ASVEL 4 (Stade à confirmer)

Poule 6 : VILLEURBANNE-UNITED FC 3 / FC LYON 3 / AS MONTCHAT 7 / AS BRON GRAND LYON 2 (Stade de la Viabert)

Poule 8 : AS BUERS 3 / OLYMPIQUE LYONNAIS 3 / CS LYON 8^{ème} 3 / ASVEL 2 (Stade Armand)

Poule 9 : ASUL 2 / AS MONTCHAT 4 / FC LYON 2 / CDFC CHASSIEU-DECINES 3 (Stade Séverine)

Poule 10 : COM SAINT FONTS 2 / AS MONTCHAT 3 / ES TRINITE 2 / ASVEL 3 (Stade de la Cressonnière)

Poule 11 : UGA DECINES 3 / CS LYON 8^{ème} 2 / VENISSIEUX FC 6 / AS BRON GRAND LYON 3 (Stade Raymond Troussier)

Poule 12 : AS BELLECOUR-PERRACHE 2 / US MEYZIEU 2 / VENISSIEUX FC 3 / CDFC CHASSIEU-DECINES 4 (Stade Sonny Anderson)

Poule 13 : AS MONTCHAT 6 / VILLEURBANNE-UNITED FC 2 / CDFC CHASSIEU-DECINES 2 / FC GERLAND 3 (Plaine des Jeux de Gerland – Terrain n°11 à 10 H 00) accord de la commission U13.

Poule 14 : FC LYON 4 / AS MONTCHAT 8 / US MEYZIEU 6 / ES TRINITE 3 (Stade à confirmer)

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule seront qualifiées en coupe de Groupement principale, et les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} seront reversées en coupe de Groupement complémentaire.

COMMISSION U11

Présent : Mme Blanc Séverine (u11glm@laposte.net)

A compter de ce jour voici la nouvelle adresse mail de la commission U11 du groupement : **u11glm@laposte.net**

Merci de ne plus utiliser l'ancienne. Elle est inactive donc aucuns mails ne peut être lu.

Quelques rappels pour bien commencer cette nouvelle saison

N'oubliez pas que la catégorie U11 est avant tout un apprentissage du football et qu'aucun classement n'est établi.

N'oubliez également pas que les membres du GROUPEMENT sont des BENEVOLES et qu'ils font de leur mieux pour vous donner toutes les infos dans les temps.

Bonne saison.

Mails reçus des clubs :

OL : horaires plateaux saison 19/20. Tous les plateaux auront lieu à 10H à l'académie OL 8 rue Mélina Mercouri à Meyzieu. Lu et noté.

MONTCHAT : Ne peux recevoir plateaux U11 en septembre. Lu et Noté

MEYZIEU : Alternance équipes . Nous ferons de notre mieux pour satisfaire vos attentes. Lu et Noté

Voici les dates de la saison 2019 / 2020 à 3 phases

1ere phase : 5 journées (6 poules de 16 équipes) 21.09 / 28.09 / 5.10 / 12.10 / 19.10

2eme phase : 5 journées 9.11 / 16.11 / 23.11 / 30.11 / 7.12

3eme phase : 7 journées 14.03 / 21.03 / 28.03 / 4.04 / 18.04 / 9.05 / 16.05

Les Inscriptions sont closes, toutes les équipes venant à s'engager à compter du 10.09 seront pour la 2eme phase.

Les poules et plateaux de la 1ere phase sont en cours d'élaboration.

Vérifiez votre boîte mail officielle du club en fin de semaine.

COMMISSION U9

Présent : COIGNOT Thierry u9glm@free.fr

Club n'ayant pas encore inscrit d'équipes : **LYON SPORT METROPOLE**

Dates Festi-Foot Phase 1 : 21 /09/19 – 5/10/19 – 19/10/19 – 16/11/19 – 30/11/19 – 14/12/19

Dans l'attente de vos propositions de terrain en cas de manque, nous désignerons d'office.



PV 448 DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019

Horaires Festi-Foot

Pour les Festi-Foot commencent à 9h30 présence des équipes à 8h45.

Pour les Festi-foot commencent à 10h présence des équipes à 9h15.

Ne pas oublier d'amener une feuille d'effectif + listing des licenciés + ballon et maillots, de remplir et signer la feuille de bilan fournie par le club recevant.

FESTI -FOOT du 21 septembre désignation avec les équipes inscrites au 9/09/19

Centre ASBGL Stade J.JAURES à 9H30

ASBGL 1-2 / O.LYONNAIS 1-2 / VENISSIEUX FC 1-2 / AS MONTCHAT 1-2

Centre SCBTP Stade L.LAGRANGE à 9H30

SCBTP 1-2 / UGA 1-2 / ASAV 1-2 / ES TRINITE 1-2

Centre VENISSIEUX FC Stade L.GERIN à 9H30

VENISSIEUX FC 3-4 / FCL 5-6 / FC GERLAND 3-4F / COS FONTS 1 / FCR MULATIERE 1

Centre CHASSIEU DECINES FC Stade TISSERAND à 9H30

CDFC 3-4 / FCL 7-8 / VENISSIEUX FC 7 / AS MONTCHAT 11

Centre CHASSIEU FC Stade TISSERAND à 9H30

CDFC 5-6F / US MEYZIEU 7-8 / FCL 9-10 / VENISSIEUX FC 8 / VUFC 3

Centre AS BELLECOUR Stade S.ANDERSON à 9H30

AS BELLECOUR 1-2 / AS BUERS 1-2 / FEYZIN 1-2 / ASBGL 3

Centre ASUL Stade SEVERINE à 10H

ASUL 1-2 / US MEYZIEU 1-2 / CS LYON 1-2 / AS MONTCHAT 5-6

Centre JS IRIGNY Stade YVOURS à 10H

JS IRIGNY 1-2 / FCL 13-14 / ASVEL 5-6

Centre CHARLY Stade R.BOURETTE à 10H

CHARLY 1-2 / FCL 1-2 / ASVEL 1-2 / AS MONTCHAT 3-4

Centre FCL Stade CLOS LAYAT à 10H

FCL 3-4 / UGA 3 / FEYZIN 3 / ASUL 3 / JS IRIGNY 3 / AS MONTCHAT 9-10

Centre USM P.BENITE Stade BROTON à 10H

USMPB 1-2 / VUFC 1-2 / FCL 11-12 / AS MONTCHAT 7-8

Centre O.LYONNAIS Academy à 10H

OI 3-4 / ASVEL 3-4 / CDFC 1-2 / FC GERLAND 1-2

Centre US MEYZIEU Stade des SERVIZIERES à 10H

US MEYZIEU 3-4 / SCBTP 3-4 / AS BELLECOUR 3 / ES TRINITE 3-4 / FCL 15

Centre US MEYZIEU Stade des SERVIZIERES à 10H

US MEYZIEU 5-6 / VENISSIEUX FC 5-6 / ESTRINITE 5-6 / AS BELLECOUR 4-5F

En cas d'erreur (Nombre d'équipes) nous en informer le plus rapidement possible.



COMMISSION U7

Présent : MOUNIER Christian glmu7@free.fr 0662066542

Equipes inscrites au 9/09/19 à vérifier.

ASUL 3 équipes -ASVEL 3 équipes – CO ST FONTS 2 équipes – US MEYZIEU 8 équipes – UGA 2 équipes -JS IRIGNY 2 équipes -AS BUERS 1 – USM P.BENITE 1 équipe - ES TRINITE 4 équipes - AS BELLECOUR 3 équipes – ASAV 2 équipes – FC GERLAND 4 équipes CDFC 4 équipes – VUFC 2 équipes - ASBGL :3 équipes : SCBTP :4 équipes : FEYZIN 3 équipes :ENT S CHARLY 1 équipe :FCR 1 équipe : FCL 12 équipes : VENISSIEUX FC 8 équipes

Clubs non inscrits : AS MONTCHAT -LYON SPORT METROPOLE

Veillez noter les journées U7

27 SEPTEMBRE JOURNEE D'ACCUEIL à VENISSIEUX FC

Festi-Foot :12 octobre-9 novembre -23 novembre-7 décembre

Nous attendons vos propositions de terrains.